



Aimargues, le 04/10/2022

CONVOCATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil qui aura lieu le
20 octobre 2022 à 18h30 salle du Conseil Municipal

Ordre du jour

1-CHOIX DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET A L'AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE

1 – COMMANDE PUBLIQUE 1.2 – Délégation de service public

Rapporteur : J.P FRANC

Conformément à l'article L.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les « *documents sur lesquels se prononce l'assemblée délibérante doivent être transmis 15 jours avant sa délibération* ».

En conséquence je vous communique ci-joint le rapport relatif à ce dossier accompagné de l'analyse des offres réalisée par la Commission de Délégation de Service Public.

Par ailleurs, en application de l'article L.2121-12 du même code, je vous précise que le projet de contrat et ses annexes peuvent être consultés dans le bureau de la directrice générale des services, aux heures d'ouverture.

Pièces jointes :

- Rapport du Maire sur le choix du Délégué et du contrat ;
- Rapport sur la liste des entreprises admises à présenter une offre et analyse des offres
- Rapport de synthèse des négociations

PJ

- Pouvoir
- Annexes
- Compte rendu de la séance précédente

Le Maire,
Jean-Paul FRANC